APRÈS ART. 9 N° 252

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

ADOPTION - $(N^{\circ} 3590)$

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 252

présenté par Mme Goulet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.